

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 5 décembre 1957.

AVIS

PRÉSENTÉ

au nom de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale (1), sur la proposition de loi de M. DELALANDE, tendant à accélérer la procédure devant la juridiction prud'homale.

Par M. DELALANDE

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 6 décembre 1957. (Compte rendu *in extenso* de la séance du Conseil de la République du 5 décembre 1957, page 2.141, 1^{re} colonne).

(1) Cette Commission est composée de : MM. Georges Pernot, *Président* ; de La Gontrie, Gaston Charlet, *Vice-Présidents* ; Rabouin, Joseph Yvon, *Secrétaires* ; Ajavon, Baratgin, Chérif Benhabyles, Biatarana, Robert Chevalier, Delalande, Jean Geoffroy, Gilbert-Jules, Jacques Grimaldi, Louis Gros, Jozeau-Marigné, Kalb, Mahdi Abdallah, Marcihacy, Minvielle, Marcel Molle, Motais de Narbonne, Namy, Pauly, Périquier, Reynouard, Schwartz, Edgar Tailhades, Henry Torrès, Fodé Mamadou Touré.

Voir les numéros :

Conseil de la République : 351 (session de 1955-1956) et 9 (session de 1957-1958).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.